

que cet officier commandera cent cinquante soldats partant pour Québec sur l'*Emérillon*, et formant une compagnie franche dont il sera le capitaine. Le 2 novembre suivant, la Hontan écrit de Montréal qu'on a appris l'arrivée de Hainaut, Montortier et Durivau qui sont trois capitaines de vaisseau et serviront de conseillers au gouverneur La Barre. Durivau avait la commandement de toutes les troupes du Canada. Les 5 et 10 mars 1685 le roi ordonne le retour en France de Durivau et accorde sa compagnie à d'Orvillier.

Alphonse de Tonty, d'une dizaine d'années plus jeune que son frère Henry, ne vint au Canada qu'en 1684 et fournait la même carrière que celui-ci: coureur de bois, lieutenant, puis capitaine des troupes, commandant du Détroit et autres postes. Il s'est marié avec une Canadienne; ses fils ont servi, comme le père, surtout aux Illinois. Henry est resté célibataire.

Le 1er janvier 1685 le roi nomme le marquis de Denonville à la tête de la Nouvelle-France pour remplacer par un gouverneur chimérique le sieur de La Barre dont la rapacité causait tant d'embarras. Six cents hommes devaient partir avec lui. Le rappel de La Barre est du 10 mars 1685 annonçant que trois cents soldats seulement partiront, mais il y a une lettre de Versailles en date du 5 mars disant que le chevalier de Troyes avec sa compagnie et cinq autres seront envoyés. Le sieur Arnoul, à Rochefort, reçoit instruction de lever cent cinquante hommes pour le Canada. Le roi ajoute qu'il acceptera tous les ans deux gentilhommes (jeunes gens) dans les gardes-marines du royaume. Ceci paraît être le résultat de la demande de Robineau et La Durantaye qui désiraient placer leurs fils dans cette branche du service.

Denonville arriva devant Québec le 29 juillet 1685 et débarqua le lendemain avec Monseigneur de Saint-Valier, trois cents cinquante soldats et une vingtaine d'officiers. La Barre partit quelques jours après. Cent cinquante soldats étaient morts durant la traversée. Selon mes notes cent hommes arrivèrent le 1er août. Lahontan dit, le 2 octobre, que Denonville amenait sa femme et sa famille, suivi de quelques compagnies, formant cinq ou six cents hommes. Ailleurs je vois: dix compagnies indépendantes, ce qui veut dire: pas d'organisation régimentaire, mais des corps de cinquante hommes chacun dont les capitaines communiquaient directement avec le gouverneur-général.

Par un ordre de milice du nouveau gouverneur on voit que le district central des Trois-Rivières se délimitait "depuis le haut du lac Saint-Pierre au dessous de la seigneurie de Sorel, y compris les rivières Ouamaska, Maskinongé et autres du nord et du sud du fleuve qui